

LA FRANCE ET LES ETATS-UNIS ENTRE ECHÉANCES INTÉRIEURES ET TENSIONS INTERNATIONALES

UNE RÉCONCILIATION LIMITÉE?

PAR

FRÉDÉRIC BOZO (*)

ET

GUILLAUME PARMENTIER (**)(***)

Il y a trois ans, quelques mois après l'invasion de l'Iraq par les États-Unis, l'éditorialiste du *New York Times* Thomas Friedman n'avait pas hésité à dire de la France qu'elle était l'«ennemie» (1) de l'Amérique. Depuis environ un an, les qualificatifs utilisés pour décrire la relation ont changé radicalement : la France, écrivait début 2006 David Ignatius du *Washington Post*, serait devenue la «nouvelle alliée de George Bush» (2). Bien que ces deux articles véhiculent chacun une image exagérée – la confrontation de 2003 entre les deux pays n'a pas été aussi belliqueuse que le suggère le premier article et la phase de coopération actuelle pourrait bien ne pas être aussi harmonieuse que le laisse entendre le second –, il serait difficile de nier que la «réconciliation» qui a eu lieu au cours de ces deux dernières années a été tout à fait remarquable, surtout quand on la compare au ton utilisé des deux côtés pendant la crise de 2003.

En effet, alors que l'opposition française à l'intervention américaine en Iraq avait déclenché la crise la plus grave entre les deux pays depuis la décision du général de Gaulle de retirer la France de la structure intégrée de l'OTAN en 1966 – on se souvient des scènes de francophobie allant de l'initiative du Représentant Bob Ney, maintenant tombé en disgrâce, de renommer les *french fries* de la cafétéria du Capitole *freedom fries* à celles

(*) Professeur d'Histoire contemporaine à l'Université de la Sorbonne Nouvelle (Paris III, France).

(**) Directeur du Centre sur l'Amérique et les Relations transatlantiques (CART, France) et professeur associé à l'Université Panthéon-Assas (Paris II, France).

(***) Cet article a fait l'objet d'une publication, en anglais, dans *Survival* (2007). Les auteurs remercient Ruth Lambertz pour son aide précieuse dans la vérification des références et Célia Belin pour la traduction française.

(1) Thomas L. FRIEDMAN, «Our war with France», *The New York Times*, 18 sept. 2003.

(2) David IGNATIUS, «Bush's new ally : France?», *The Washington Post*, 1^{er} fév. 2006.

des restaurateurs américains vidant en public leurs bouteilles de vin français dans le caniveau –, l'ambiance est en amélioration constante depuis le printemps 2004 (3). Le soixantième anniversaire du débarquement allié en Normandie a fourni aux présidents George W. Bush et Jacques Chirac l'occasion salubre de replacer la relation franco-américaine sur des fondations plus saines, préparant ainsi le terrain pour une relation bilatérale moins émotionnelle et, surtout, plus constructive (4). Bien que l'on soit loin d'une lune de miel, les rapports entre les deux pays, qui peuvent désormais être qualifiés de pragmatiques, permettent le retour d'un modèle de coopération sur des sujets d'intérêt commun, comme l'a illustré la crise de l'été 2006 au Liban, pendant laquelle Paris et Washington ont joué un rôle-clef dans la rédaction et l'adoption de la résolution 1701 du Conseil de sécurité de l'ONU (5).

Pourtant, ce retour à une tendance positive après une crise virulente n'est pas sans précédent dans les relations souvent orageuses entre Paris et Washington. Et puisque la plupart des phases précédentes de rapprochement franco-américain ont eu lieu sur fond de transition politique, en particulier en France, l'approche des élections présidentielles du printemps 2007 offre l'occasion d'examiner l'état de la relation : la réconciliation actuelle est-elle solide ? est-elle durable ? quelle est sa portée pour l'alliance occidentale et pour le système international en général ? Pour essayer de répondre à ces questions, il convient d'abord de replacer la phase actuelle dans le cadre historique des relations franco-américaines. Il faut ensuite examiner les facteurs qui expliquent la dynamique actuelle et qui continueront vraisemblablement de jouer un rôle dans un avenir proche. Il faut néanmoins mesurer les risques d'un optimisme excessif à cet égard et, par conséquent, s'interroger sur les limites possibles du rapprochement actuel. Enfin, il ne faudra pas manquer de passer en revue les changements fondamentaux qui sont probablement en train de transformer cette relation et qui font que celle-ci ne peut plus être valablement évaluée à la seule aune des expériences passées.

(3) Cf. Guillaume PARMENTIER, «Americans are wrong to vilify the French», *International Herald Tribune*, 20-21 sept. 2003.

(4) Pour un compte rendu fiable et détaillé de la crise franco-américaine de 2003 et de ses suites, cf. Henri VERNET/Thomas CANTALOUBE, *Chirac contre Bush. L'autre guerre*, J.-C. Lattès, Paris, 2004. Pour une perspective transatlantique plus large, cf. «The divided West», *Financial Times*, juin 2003 ; Philip H. GORDON/Jeremy SHAPIRO, *Allies at War : America, Europe and the Crisis over Iraq*, McGraw-Hill, New York, 2004. Cf. aussi Stanley HOFFMANN/Frédéric BOZO, *Gulliver Unbound : America's Imperial Temptation and the War in Iraq*, Rowman and Littlefield, Lanham, 2004, en particulier pp. 1-15 (Louis Audibert, Paris, 2003, pour la version française). Pour un bilan récent de la relation franco-américaine, cf. Simon SERFATY, «Terms of estrangement : French-American relations in perspective», *Survival*, vol. XLVII, n° 3, aut. 2005, pp. 73-91.

(5) Pour un récit bien informé du «tournant» des relations franco-américaines post-Iraq, cf. Sylvie KAUFFMANN/Nathalie NOUGARÈDE, «France-Etats-Unis : histoire d'un retournement», *Le Monde*, 6 avr. 2006.

DÉJÀ VU : CRISES ET RÉCONCILIATIONS

Il y a comme une impression de déjà vu dans le retour rapide à une relation « normale » après une crise franco-américaine. Loin d'être constamment mauvaises ou difficiles, les relations entre Paris et Washington sont historiquement cycliques : depuis Charles de Gaulle, il y a eu alternance de crises aiguës et de phases de rapprochement. Certes, c'est le mode « disruptif » des relations franco-américaines qui a principalement attiré l'attention au cours des dernières décennies et, ce, pour des raisons évidentes, mais le mode « coopératif » n'en mérite pas moins l'attention. Dans la plupart des cas, les phases de rapprochement sont nées des crises précédentes et elles ont, en retour, ouvert la voie à de nouvelles crises, d'où une relation essentiellement dialectique depuis un demi-siècle.

De fait, tous les mandats présidentiels sous la Cinquième République ont commencé sous de bons auspices d'un point de vue franco-américain, avec des Présidents entrants désireux, de manière générale, de reconstruire les liens bilatéraux après une période de confrontation ou, du moins, une dégradation de la relation entre les deux pays. Souvent, les jeux politiques intérieurs ont joué un rôle favorable, non seulement du côté français, mais dans les deux pays : très souvent, la France et les Etats-Unis ont en effet connu de façon presque simultanée des changements politiques majeurs, rendant possible un nouveau départ pour la relation (en 1969, 1974 et 1981 par exemple, les Présidents américains et français ont changé presque en même temps). Enfin, la plupart des réconciliations franco-américaines ont, rétrospectivement, suscité des attentes excessives, que ce soit quant à leur portée – l'entente entre Paris et Washington a souvent été perçue comme une condition essentielle pour résoudre les différends transatlantiques plus généraux – ou quant à leur durabilité – les dirigeants des deux camps se sont non moins souvent bercé d'illusions sur leur capacité à garder un bon niveau de relation –, ce qui n'a fait que préparer le terrain pour une nouvelle spirale de désaccords et de confrontation. Ainsi, de même qu'elles sont reparties du bon pied à chaque début de nouveau mandat présidentiel en France, les relations franco-américaines sont, avec la même constance, redevenues glaciales vers la fin de chacun de ces mandats (6).

Un survol des relations franco-américaines au cours de ces dernières décennies suffit à illustrer leur caractère cyclique. Celui-là se vérifie dès la période de Gaulle : bien que cela ait été largement éclipsé par les accrocha-

(6) Pour un panorama des relations franco-américaines de ces derniers décennies, cf. Frank COSTIGLIOLA, *France and the United States : the Cold Alliance since World War II*, Twayne Publishers, New York, 1992; Charles G. COGAN, *Oldest Allies, Guarded Friends : the United States and France Since 1940*, Praeger, Westport, 1994; Pierre MELANDRI, « The troubled friendship : France and the United States, 1945-1989 », in Geir LUNDESTAD (dir.), *No End to Alliance : the United States and Western Europe. Past, Present and Future*, St Martin's Press, New York, 1998. Sur la relation bilatérale dans les années 1980 et 1990, cf. Michael BRENNER / Guillaume PARMENTIER, *Reconcilable Differences : US-French Relations in the New Era*, Brookings Institution Press, Washington, 2002.

ges qui suivirent, le retour au pouvoir du Général en 1958 avait en effet été marqué par une volonté de rétablir une relation franco-américaine stable après les psychodrames de la Quatrième République (CED en 1954, Suez en 1956), de Gaulle cherchant à établir la France comme allié le plus solide des Etats-Unis avec, en toile de fond, les crises de Berlin et de Cuba – d'où son mémorandum de septembre 1958, dans lequel il demandait la mise en place d'un «directoire» américano-franco-britannique pour l'Alliance occidentale. Cependant, cette ambition devait échouer rapidement, du fait, sans aucun doute, des prises de positions inflexibles du Général, mais aussi de l'incapacité «anglo-saxonne» à se remettre en question : d'où une détérioration des relations bilatérales jusqu'au point culminant de la crise franco-américaine consécutive au retrait de la France de l'organisation militaire intégrée de l'OTAN en 1966 (7).

Le successeur du Général, Georges Pompidou, devait connaître un cycle similaire. Face à un Richard Nixon déterminé à enterrer les querelles passées en entrant à la Maison-Blanche en janvier 1969 – en réalité, de Gaulle et Lyndon B. Johnson avaient commencé à recoller les morceaux au cours des mois précédents –, Pompidou s'était en effet montré disposé à établir ce que Henry Kissinger devait décrire comme rien moins qu'une «*relation spéciale*» avec Washington – le résultat le plus remarquable, quoique gardé secret à l'époque, en avait été, on le sait, l'établissement d'une coopération nucléaire militaire entre les deux pays. Dès 1973, cependant, le retour des désaccords classiques – en particulier à l'occasion de la fameuse «année de l'Europe» de Kissinger – devait entraîner un retour des disputes (8).

Bien que de manière un peu plus floue, ce modèle cyclique devait perdurer tout au long des deux décennies suivantes. Tandis que Valéry Giscard d'Estaing s'était montré initialement désireux de restaurer les liens franco-américains et allait développer une relation de travail efficace avec Gerald Ford et Jimmy Carter – premier Président non gaulliste de la Cinquième République, il avait une réputation plus ou moins justifiée d'atlantisme –, il devait pourtant, dans les dernières années de son mandat, se retrouver en contradiction avec les Etats-Unis, notamment sur la réponse apportée par Washington à l'activisme renouvelé de Moscou après l'invasion soviétique en Afghanistan, réponse que le Chancelier Helmut Schmidt et lui-même considéraient comme trop brutale. Bien que l'épisode fût moins dramatique que les précédents, cela devait conduire à une nouvelle détérioration des relations franco-américaines et à la relance du couple franco-allemand et du

(7) Sur cette période «fondatrice», cf. Frédéric Bozo, *Two Strategies for Europe : De Gaulle, the United States and the Atlantic Alliance*, Rowman and Littlefield, Lanham, 2001 (Plon, Paris, 1996, pour la version française).

(8) Sur les années Pompidou, cf. Pierre MELANDRI, «Une relation très spéciale : la France, les Etats-Unis et l'année de l'Europe, 1973-1974», in Association Georges Pompidou (dir.), *Georges Pompidou et l'Europe*, Complexe, Bruxelles, 1995; Georges-Henri SOUTOU, «Georges Pompidou and US-European Relations», in Marc Trachtenberg (dir.), *Empire and Alliance : America and Europe during the Cold War*, Rowman and Littlefield, Lanham, 2003.

projet stratégique européen, le tout selon une logique classiquement «gaulliste» (9).

Bien qu'ancien adversaire du général de Gaulle, devenu en 1981 le premier Président socialiste de la Cinquième République, François Mitterrand devait connaître une expérience similaire : ayant commencé son mandat comme l'allié le plus solide de Ronald Reagan dans la «nouvelle Guerre froide» – son discours de janvier 1983 au *Bundestag*, dans lequel il exprima son soutien pour la position occidentale dans la crise des Euromissiles, aura été perçu comme décisif par Washington –, il devait très vite se trouver pris dans les classiques turbulences franco-américaines, que ce soit sur les questions économiques – le GATT – ou stratégiques – l'Initiative de défense stratégique; et, tandis que les premières années de son second mandat, sur fond de fin de Guerre froide et de première guerre du Golfe, furent marquées par une relation confiante et constructive avec George H. W. Bush, les désaccords habituels devaient refaire surface au cours du grand débat «architectural» post-Guerre froide de la première moitié des années 1990 (10).

Le bilan de Jacques Chirac en la matière est dans la lignée de ce qui précède. En fait, son mandat rappelle particulièrement – ne serait-ce que par l'amplitude des oscillations – celui du général de Gaulle – n'était-il d'ailleurs pas devenu, en 1995, le premier Président gaulliste depuis plus de deux décennies ? Bien que la récente crise iraquienne puisse le faire oublier, il faut en effet garder à l'esprit que le Président français a débuté son premier mandat à l'Élysée en lançant une initiative spectaculaire visant à normaliser les liens de la France avec l'OTAN tout en s'engageant à revitaliser les relations franco-américaines dans l'après-Guerre froide, pour se rendre compte à peine deux ans plus tard que Washington n'était pas disposé à transformer en profondeur l'Alliance atlantique, alors qu'une telle transformation représentait pour lui une condition préalable. D'où la querelle de 1997 sur les commandements régionaux de l'OTAN, qui devait marquer le début d'une nouvelle détérioration dans les relations bilatérales jusqu'au nadir de 2003, qui aura marqué la crise franco-américaine la plus grave depuis celle de 1966 (11). Pour ce qui est enfin de la phase de réconciliation de 2003 à 2006, elle n'est pas sans analogie avec la fin de la période gaulienne, lorsque de Gaulle et Johnson – ce dernier ayant décidé de ne pas se représenter à la présidence – avaient commencé dès 1968 à recoller les mor-

(9) Cf. Valéry GISCARD D'ESTAING, *Le Pouvoir et la Vie*, vol. III, «Choisir», Cie 12, Paris, 2006, en particulier pp. 222-227.

(10) Sur ce point, cf. Frédéric Bozo, *Mitterrand, la fin de la Guerre froide et l'unification allemande. De Yalta à Maastricht*, Odile Jacob, Paris, 2005, en particulier pp. 301-361.

(11) Sur les développements France-OTAN de 1995-1997, cf. M. BRENNER / G. PARMENTIER, *op. cit.*, en particulier pp. 38-68; Frédéric Bozo, «France», in Michael BRENNER (dir.), *NATO and Collective Security*, Macmillan, Londres, 1998, et *La France et l'Alliance atlantique depuis la fin de la Guerre froide. Le modèle gaullien en question (1989-1999)* CEHD, Paris, 2001, disponible sur le site Internet www.cehd.sga.defense.gouv.fr/publications/cahier17.pdf.

ceaux sur fond de tournant dans la guerre du Vietnam – aujourd’hui, on va le voir, c’est évidemment la situation en Iraq qui, *mutatis mutandis*, remplit le même rôle.

«LASSITUDE DE GRANDEUR»
ET «LASSITUDE DE GUERRE»

Le parallélisme entre la phase actuelle de réconciliation franco-américaine et les épisodes précédents est, de fait, assez net. La volonté de surmonter une crise antérieure, l’influence de la politique intérieure de part et d’autre et, enfin, la prise de conscience que la relation bilatérale est trop centrale pour qu’on puisse la laisser s’envenimer : à des degrés différents, comme dans la plupart des épisodes passés, le rapprochement entre la France et les Etats-Unis peut être lu à travers ces trois facteurs.

La force motrice du rapprochement récent réside d’abord dans le fait que les deux camps ont fini par reconnaître que les choses étaient tout simplement allées trop loin. Comme l’a remarqué Philip Gordon, *«les Français et les Américains sont allés jusqu’au bord du gouffre, ils ont regardé au fond et ils n’ont pas aimé ce qu’ils ont vu»* (12). De fait, l’opinion publique des deux pays – une donnée qu’on ne peut guère ignorer dans des démocraties – a traversé une phase d’intense défiance, si ce n’est d’hostilité réciproque. De la vindicte francophobe dégradante qui s’est emparée de Washington à la diabolisation du président Bush dans le débat public français, la relation bilatérale a bel et bien failli échapper à tout contrôle, ce qui ne pouvait laisser indifférents des dirigeants politiques responsables (13). Le côté français en a manifestement pris le premier conscience, tant il était devenu clair que la politique étrangère française, pour espérer conserver un minimum d’efficacité, supposait une relation au moins décente avec la première puissance mondiale. D’où la volonté de Jacques Chirac de se raccommode avec les Etats-Unis dès la fin des «opérations de combat majeures» en Iraq (14). En retour et même s’il a fallu plus de temps à Washington pour réaliser que le coût politique d’une relation excessivement tendue avec Paris n’était pas insignifiant, il est apparu bientôt que la France était un partenaire difficile à ignorer, plus encore à «punir». Du coup, la France et les Etats-Unis ont

(12) Cité par S. KAUFMANN / N. NOUGARÈDE, *op. cit.*

(13) D’après un sondage mené par Gallup entre le 3 et le 6 février 2003 (site Internet www.gallup.com), seuls 59 % des Américains avaient une image positive de la France, tandis que 63 % avaient une image positive de la Russie. En 2002, 79 % des Américains avaient une image favorable de la France. Et d’après un sondage mené par la French-American Foundation et TNS Sofres en juin 2005, 35 % des Américains avaient une image positive de la France (contre 50 % en 2002), tandis que 31 % des Français avaient des sympathies envers les Etats-Unis (contre 39 % en 2002) : pour un résumé des résultats, cf. «France-Etats-Unis : regards croisés», juin 2005, sur le site Internet de la French-American Foundation www.french-american.org/upload/flb/107/Synthese_FAF_Juin_2005_FAF_11350034231_61.pdf; pour plus de détails, cf. le site Internet de TNS Sofres www.tns-sofres.com/etudes/pol/050705_regards_FrceUS_r.htm.

(14) Sur ce point, cf. H. VERNET / T. CANTALOUBE, *op. cit.*, p. 281.

finalement redécouvert que ce qui les unit, à commencer par les valeurs et les intérêts partagés et le besoin de se protéger contre les menaces émergentes, est au total plus fort que ce qui les a divisés sur la guerre contre l'Iraq (15).

L'Europe aura également été une considération majeure des deux côtés. Chez les Français, les événements de 2003 ont démontré aux dirigeants qu'il était impossible de préserver l'unité de l'Europe lorsque Paris et Washington s'opposaient ouvertement : un fossé transatlantique en provoque automatiquement un au sein de l'Europe, ne serait-ce que parce qu'un certain nombre de pays européens – les nouveaux membres en particulier – sont si attachés à leur relation avec les Etats-Unis qu'ils s'aligneront sur ces derniers s'ils se retrouvent à devoir choisir entre Washington et Paris. Cette leçon aurait pu être comprise plus tôt, mais la violence de la réaction américaine à la politique française en 2003 l'aura véritablement rendue évidente. Du côté américain, il est également devenu clair qu'une relation forte et soutenue avec l'Europe requiert des rapports décents avec la France : l'opinion publique européenne, même dans les pays qui ont soutenu l'opération militaire américaine en Iraq, était en effet fortement opposée à la guerre et soutenait au moins de fait la position française et la plupart des partis d'opposition dans ces pays ont critiqué le soutien de leurs gouvernements à l'invasion de l'Iraq. Au moment où les Etats-Unis commençaient à réaliser, peu après celle-ci, que le soutien de la communauté internationale et de la plupart des pays européens était une condition préalable au succès en Iraq, la réconciliation entre les membres de l'UE prenait ainsi toute son importance. Il n'était dès lors plus question de diviser le continent entre « nouvelle » et « vieille » Europe. Cela a incité le président Bush à se rendre début 2005 au siège de la Commission européenne pour une visite sans précédent jusque-là, contribuant ainsi à la réconciliation avec la France.

Conformément au schéma récurrent depuis les années 1960, les développements de politique intérieure ont joué un rôle au moins aussi important dans le rapprochement franco-américain. Du point de vue de Jacques Chirac, les bénéfices tirés de la confrontation franco-américaine de 2003 se seront, en définitive, soldés par peu de choses. Rappelons que, pendant l'affaire iraquienne, le Parti socialiste avait été placé dans la situation désagréable de devoir soutenir le Président une nouvelle fois, moins d'un an après avoir appelé à sa réélection, pour barrer la route à Jean-Marie Le Pen au second tour des élections présidentielles du printemps 2002. Pourtant, en avril de l'année suivante, les Socialistes devaient l'emporter dans vingt régions sur vingt-deux aux élections régionales. Ensuite, en mai 2005, mal-

(15) Français et Américains ont tendance à s'accorder sur la perception de la menace à laquelle ils font face : dans un récent sondage, les Américains comme les Français ont cité le terrorisme international, le fondamentalisme islamique, l'immigration, les épidémies, le réchauffement climatique, l'émergence de la puissance chinoise et la violence et l'instabilité en Iraq comme des menaces majeures : cf. *Transatlantic Trends 2006*, p. 8, sur le site Internet [www.transatlantictrends.org/doc/2006_TT_Key %20Findings %20FINAL.pdf](http://www.transatlantictrends.org/doc/2006_TT_Key%20Findings%20FINAL.pdf).

gré le soutien personnel de Jacques Chirac et de la grande majorité de la classe politique, le Traité pour une constitution européenne avait été rejeté par la majorité de l'électorat au cours du référendum que le Président avait convoqué. Puis, en novembre 2005, les graves troubles sociaux ayant éclaté dans un certain nombre de banlieues, suivis rapidement par les manifestations et actions étudiantes contre le «Contrat première embauche» (CPE), devaient mettre à mal encore un peu plus la position intérieure du Président et son prestige international. Pendant ce temps, les sondages d'opinion sur le Président basculaient sans surprise de leur point le plus haut pendant la crise iraquienne à leur point le plus bas, où ils sont restés jusque fin 2006 (16).

Bref, une certaine «lassitude de grandeur» s'est emparée de la nation : c'est très bien, semblaient-elle dire au Président, de jouer le grand jeu sur la scène internationale, mais ce serait mieux si vous pouviez résoudre quelques-uns des graves problèmes intérieurs auxquels le pays est confronté. Le message, bien sûr, n'a pas été ignoré par les dirigeants français, qui se sont empressés de démontrer à l'opinion qu'ils se concentraient sur ses préoccupations, ce qui, en retour, a contribué presque mécaniquement à remettre la relation franco-américaine sur un mode de fonctionnement normal. Il existe un parallèle frappant ici aussi avec la situation qui avait prévalu à la suite des événements de mai 1968 : les Français n'avaient-ils pas alors exprimé une même lassitude face à la politique de «grandeur» du Général, contribuant ainsi au rapprochement avec les Etats-Unis (17) ?

Mutatis mutandis, la situation n'aura pas été très différente du côté américain. Le président Bush aura certes plus que jamais profité, pendant la crise iraquienne, des «dividendes» de guerre engrangés auprès du public américain à la suite des attaques du 11 septembre, l'opposition démocrate étant par ailleurs divisée et placée sur la défensive (18). Cependant, il est vite devenu clair que «les opérations de combat majeures», qui se seront, il est vrai, achevées de manière rapide et satisfaisante d'un point de vue américain, représentaient en fait la partie facile de l'engagement américain. Une «lassitude de guerre» s'est donc rapidement emparée de l'opinion publique : si le président Bush a été confortablement réélu et si le Parti républicain a augmenté son nombre de sièges au Congrès lors des élections de 2004, des doutes ont commencé à apparaître lorsqu'il est devenu patent que Saddam Hussein n'était pas en possession d'armes de destruction massive et qu'un régime stable et démocratique en Iraq n'allait pas se mettre en place dans un avenir proche. Dès lors, la volte-face de l'Administration Bush – celle-ci

(16) Cf. le tableau n° 1 en annexe, page 567.

(17) L'ancien Premier ministre Georges Pompidou remarquait après la crise de 1968 que les autres nations regardaient avec «une ironique satisfaction l'image d'un pays instable et autodestructeur» et étaient ravies de voir la France de De Gaulle «ramenée à ses vraies dimensions» : cité par F. Bozo, *Two Strategies*, op. cit., p. 222.

(18) Cf. le tableau n° 2 en annexe, page 567.

embrassant au début de son second mandat le multilatéralisme qu'elle avait rejeté par le passé – était devenue nécessaire pour des raisons non seulement de politique étrangère, mais aussi de politique intérieure. D'autant plus que la gestion désastreuse de l'après-ouragan Katrina aura, dans le même temps, renforcé les doutes du public sur la compétence de l'administration, doutes qui avaient déjà émergé au sujet de l'aventure iraquienne. Cette catastrophe cataclysmique se sera ainsi ajoutée au sentiment de «lassitude de guerre», obligeant du même coup l'administration à s'attaquer aux problèmes internes du pays, tout en continuant à améliorer ses relations avec ses amis et alliés, contribuant ainsi de manière non négligeable à la réconciliation franco-américaine.

Un troisième facteur a joué un rôle, à savoir le fait que chacune des deux équipes dirigeantes s'est rendu compte que la relation avec son partenaire restait trop centrale pour être ignorée. En fait, comme la presse l'a révélé récemment – sans doute grâce à des fuites gouvernementales –, les Français et les Américains, même au *summum* de leur confrontation sur l'Iraq, ont continué à collaborer étroitement, bien que discrètement, sur des problèmes d'importance. Depuis, cette coopération n'a fait que s'intensifier sur tous les sujets – mis à part l'Iraq, où il semble politiquement inconcevable que la France puisse s'impliquer directement à échéance prévisible –, notamment en matière de lutte contre le terrorisme.

Malgré toutes ses réticences à l'idée d'utiliser l'expression de «guerre» contre le terrorisme, le soutien de la France envers les efforts américains et internationaux pour éradiquer le phénomène n'a jamais faibli depuis le 11 septembre 2001. Il est maintenant de notoriété publique que les forces françaises ont participé de manière substantielle aux opérations menées par les Américains en Afghanistan dès novembre 2001, plaçant même ses forces spéciales sous commandement direct américain et, ce, jusqu'à une période récente. En outre, les forces françaises représentent une proportion significative de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF) et Paris a accepté que l'OTAN prenne la tête de cette force en 2003. Il convient également de souligner que c'est en France que la CIA a choisi d'installer, en 2002, la cellule «Alliance Base», qui, co-gérée avec les services secrets français, est en charge du recueil, du défrichage et de l'analyse de renseignements internationaux concernant le terrorisme et les terroristes (19). La coopération entre la France et les États-Unis dans la lutte contre le terrorisme aura donc été exemplaire depuis 2001 et, si on en croit ces mêmes fuites gouvernementales, particulièrement efficace (20).

(19) La CIA et les services secrets français ont créé en 2002 à Paris une cellule antiterroriste internationale, «Alliance Base», qui est restée en fonction même lorsque la crise franco-américaine sur l'Iraq a atteint son paroxysme en 2003. Cf. Dana PRIEST, «Help from France Key in covert operations; Paris's 'Alliance Base' targets terrorists», *The Washington Post*, 3 juil. 2005; Jeff STEIN, «Meet the United States' unlikely ally in the terror wars», *Congressional Quarterly Homeland Security*, 28 oct. 2005.

(20) Cf. par exemple D. IGNATIUS, *op. cit.*

L'apparente absence de toute polémique politique en France autour de cette étroite collaboration franco-américaine est non moins significative. Les fameux transferts secrets de prisonniers aux mains de la CIA (*extraordinary renditions*) par exemple, bien que très critiqués par les médias et, plus discrètement, par le gouvernement français, ne sont pas devenues un point d'achoppement comme dans le cas d'autres pays européens. Cela n'est pas seulement la conséquence d'un manque apparent d'implication française dans ces opérations; cela suggère aussi que l'opinion publique française est prête à accepter ce qu'il faut pour réprimer la menace terroriste tant qu'il n'est pas question de «guerre» et que les libertés publiques n'en souffrent pas excessivement (21).

La coopération s'est cependant étendue au-delà de la seule lutte contre le terrorisme, puisqu'elle s'est également développée en matière de lutte contre la prolifération des armes nucléaires. Cela est vrai notamment du cas iranien, où la France a parfois surpris ses partenaires américains par ses positions en pointe et où les «Trois Européens» (Allemagne, France, Royaume-Uni) ont été soutenus par l'Amérique depuis le début de la seconde Administration Bush – de loin il est vrai, en tout cas dans un premier temps. Si un seul regret s'est fait entendre à ce sujet côté français, c'est que les Etats-Unis ne se soient pas impliqués plus tôt et plus nettement (22).

Le rapprochement franco-américain a également été considérable sur les questions régionales, en tout premier lieu sur le Moyen-Orient. Paris et Washington ont joué un rôle conjoint et important au cours de l'été 2004 pour obtenir le vote de la résolution 1553 du Conseil de sécurité des Nations Unies requérant le départ des forces syriennes du Liban et ils ont fait pression avec succès sur la Syrie pour qu'elle se soumette à cette injonction. En outre, comme cela a été mentionné plus haut, les deux pays ont contribué à mettre un terme à la crise libanaise de l'été 2006 sur la base de la résolution 1701, pour laquelle l'implication des négociateurs américains et français au moment de sa rédaction a été déterminante (23). Enfin, et l'exemple n'est pas des moindres, il est intéressant de remarquer que la France et les Etats-Unis ont su garder, de 2004 à 2006, une approche pragmatique sur l'OTAN, pourtant traditionnelle pomme de discorde : alors que

(21) En 2003, seuls 39 % des Français étaient d'accord avec l'affirmation selon laquelle «dans certaines conditions, la guerre est nécessaire pour obtenir la justice», contre 84 % des Américains : *Transatlantic Trends* 2003, p. 13, sur le site Internet www.transatlantictrends.org/doc/2003_french_key.pdf. En 2006, 39 % des Européens comme des Américains s'opposaient à l'octroi de pouvoirs accrus au gouvernement pour pouvoir surveiller les appels téléphoniques au nom de la lutte contre le terrorisme : *Transatlantic Trends* 2006, sur le site Internet www.transatlantictrends.org/doc/2006_TT_key%20Findings%20FRENCH.pdf

(22) Du moins jusqu'en juin 2006, lorsque Washington a annoncé que les Etats-Unis étaient prêts, le cas échéant, à s'impliquer plus directement dans le processus – un changement de position qui aura eu certes peu d'effet sur Téhéran, mais qui s'explique en partie par la dynamique de coopération franco-américaine : entretiens personnels, Washington, juin 2006.

(23) Résolutions 1553 (2004) et 1701 (2006) disponibles sur le site Internet www.un.org/french/documents/scres.htm.

la France s'était largement opposée en 2004 à la volonté américaine d'impliquer l'OTAN dans le processus de stabilisation de l'Iraq – une idée qui reste d'ailleurs encore à peu près inacceptable à Paris –, les Français ont accepté l'extension du rôle de l'OTAN en Afghanistan en décembre 2005, non il est vrai sans de sérieuses appréhensions. De manière plus générale, les Français et les Américains se sont montrés prêts à mettre de côté leurs différences «théologiques» et à faire des compromis pragmatiques sur les affaires otaniennes, une tendance reflétée dernièrement par la relation de travail constructive établie entre leurs délégations respectives au siège bruxellois de l'Alliance et que la préparation du Sommet de Riga n'a pas démentie. Français et Américains ont donc redécouvert ces derniers temps une caractéristique paradoxale de leur relation historiquement difficile, à savoir que la capacité des deux pays à surmonter leurs divergences traditionnelles peut être la clef de la résolution de problèmes plus importants (24).

La France et les Etats-Unis vont-elles poursuivre dans cette voie au cours des prochaines années ? La réponse est oui, probablement. Adversaires d'hier, les deux Présidents, J. Chirac et G. W. Bush, vont à relativement brève échéance quitter la scène politique. En outre, au-delà des personnalités, d'importants changements politiques vont avoir lieu simultanément dans les deux pays, comme cela a souvent été le cas dans le passé : les élections américaines de mi-mandat en novembre 2006 représentent une première étape; la France devrait à son tour subir un changement majeur au printemps 2007. Or, ces changements ont toutes chances de prolonger la tendance actuelle, du moins pour un moment.

Parmi les prétendants sérieux à la présidence française au moment de la rédaction de ces lignes, aucun ne peut être accusé de souffrir de ce que beaucoup de partenaires de la France perçoivent comme une méfiance congénitale des dirigeants français à l'égard de l'Amérique. Nicolas Sarkozy a, à maintes reprises, fait l'apologie d'une étroite coopération avec les Etats-Unis, allant même jusqu'à décrire, au cours d'un voyage à Washington en septembre 2006, l'attitude de défiance française à l'égard des Etats-Unis comme reflétant une certaine «*jalousie*» à l'égard du «*succès américain*» (25); quelques semaines plus tard, interrogé par une revue française connue pour son orientation pro-américaine, il a critiqué la politique française passée pour son «*arrogance*», ajoutant qu'il n'y a «*pas d'avenir dans l'opposition aux Etats-Unis*», tout en soulignant, il est vrai, qu'il ne devait pas y avoir d'«*alignement*» des positions françaises sur celles des

(24) Toujours à propos de l'OTAN, un haut responsable américain a fait remarquer récemment, en passant, que «*tout problème qui fait l'objet d'un consensus entre la France et les Etats-Unis [...] avait des chances de faire l'objet d'un consensus*» dans toute l'Alliance. Cf. Kurt VOLKER, «NATO: where is it headed?», discours tenu à la Naval Postgraduate School, Monterey, 28 mars 2006, disponible sur le site Internet www.state.gov/p/eur/rls/rm/63860.htm.

(25) Nicolas SARKOZY, «Daughters of the American Revolution», Washington, 12 sept. 2006, sur le site Internet www.u-m-p.org/site/GrandDiscours.php.

Etats-Unis (26). Il est certes pour l'instant difficile de dire quelle est la position de la candidate socialiste, Ségolène Royal, sur ce sujet comme sur bien d'autres, dans la mesure où elle ne prend guère le risque d'adopter des positions qui pourraient lui être reprochées par la suite (27). Cela étant, quel que soit le résultat de l'élection présidentielle, les prochaines années vont, selon toute vraisemblance, amener aux commandes un groupe de dirigeants plus jeunes – tous les candidats respectables à l'élection présidentielle française ont à peine plus de 50 ans, qu'il s'agisse de Nicolas Sarkozy, de Ségolène Royal ou encore de François Bayrou. Or, cette nouvelle génération de décideurs français, en cela plus semblables à leurs homologues européens, accepte plus facilement que l'anglais soit la langue véhiculaire de la diplomatie contemporaine, a voyagé fréquemment aux Etats-Unis et est raisonnablement bien informée des réalités américaines. Cela est aussi valable pour l'ensemble de l'opinion publique : s'il est vrai, comme on le verra plus loin, que les réflexes anti-américains restent profondément enracinés en France, elle n'est plus le seul pays à avoir ce genre de sentiments, qui prévalent maintenant à divers degrés à travers l'Europe. En d'autres termes, le problème franco-américain traditionnel est devenu un problème transatlantique (28).

Du côté américain également, les évolutions politiques en cours sont susceptibles d'avoir un effet positif sur la relation franco-américaine. La victoire démocrate de novembre 2006 a marqué la condamnation sans appel de l'échec de G. W. Bush en Iraq par les électeurs américains, contribuant ainsi à rapprocher les opinions publiques des deux pays. En toute vraisemblance, la prochaine administration, quelle qu'elle soit, voudra tourner la page iraquienne pour de bon. Au demeurant et bien que ce facteur ne doive pas être exagéré – il ne faut pas oublier que les relations franco-américaines sous Bill Clinton étaient loin d'être parfaitement tranquilles –, une administration démocrate serait sans doute un partenaire plus facile pour le prochain Président français. En somme, les changements intérieurs dans les deux camps devraient contribuer à consolider la relation bilatérale, au moins au cours des deux ou trois prochaines années.

(26) Nicolas SARKOZY, «La France doit porter les valeurs universelles et les faire vivre», Entretien avec Pascal Bruckner, André Glucksmann, Michaël Prazan et Yasmina Reza, *Le Meilleur des Mondes*, n° 2, aut. 2006, pp. 81-93.

(27) Dominique Strauss-Kahn, un des principaux candidats à l'investiture socialiste, avait soutenu des positions étonnamment similaires à celles de N. Sarkozy sur le sujet, en affirmant : «*ma ligne pourrait se résumer ainsi : ni Chirac, ni Blair. Ni l'arrogance stérile de Jacques Chirac, ni le suivisme de Tony Blair. [...] L'attitude qui consiste systématiquement [...] à prendre la position inverse des Etats-Unis me paraît pour le moins superficielle et contre-productive*», propos cités dans *Libération*, 14 oct. 2006.

(28) Comme le montre le sondage d'opinion «Transatlantic Trends» commandé par le German Marshall Fund of the United States dans plusieurs pays européens, la défiance du public français par rapport à la politique étrangère américaine est maintenant dans la moyenne des opinions publiques européennes et ne se distingue plus particulièrement : la proportion d'Européens qui voient le *leadership* américain dans les affaires du monde comme indésirable s'est inversée depuis 2002, passant de 64 % d'opinions positives à 37 % en 2006 et de 31 % d'opinions négatives à 57 %. Cf. *Transatlantic Trends 2006*.

S'ATTENDRE A DE NOUVEAUX SOUBRESAITS

Le jugement sur la poursuite de la réconciliation doit toutefois rester mitigé. Il semble probable que, comme cela a été le cas après chaque élection présidentielle française, notamment depuis le départ du général de Gaulle en 1969, la première partie du mandat du prochain Président français confirmera l'amélioration actuelle des relations franco-américaines. Pourtant, il serait raisonnable de ne pas pousser le point trop loin, pour éviter de nouvelles déceptions, comme ce fut souvent le cas par le passé.

C'est que le rapprochement tactique des deux pays sur un certain nombre de sujets importants ne les a pas pour autant rapprochés stratégiquement sur plusieurs problèmes difficiles. Bien sûr, leurs divergences de méthode se sont réduites, rendant possible un travail commun efficace et rapide en vue de l'amélioration pratique de certaines situations. Dans le même temps, le poids politique des sujets – certes importants – sur lesquels la France et les Etats-Unis coopèrent est trop limité pour permettre de contrebalancer les difficultés qui émergeront inévitablement, à moyen terme, des lectures divergentes du monde qui continuent de prévaloir à Paris et à Washington. Autrement dit, les aspects positifs de la relation ne pèsent pas assez lourd politiquement pour faire évoluer les positions de manière fondamentale et les jeux politiques dans les deux pays sont susceptibles de contribuer à détériorer à nouveau la relation : la France et les Etats-Unis conservent en effet des positions très différentes sur un certain nombre de sujets sur lesquels il existe au cours des années prochaines un fort potentiel de division, bien qu'il reste peu probable que les confrontations prennent le ton âpre et excessif qui a prévalu en 2003.

Pour commencer, les désaccords « architecturaux » traditionnels pourraient revenir hanter la relation, avec en première ligne l'OTAN, sempiternelle pomme de discorde. Sur ce point, trop de responsables politiques à Washington continuent d'espérer une « normalisation » du statut français au sein de l'OTAN, sujet aujourd'hui politiquement mort en France : les Américains devraient comprendre qu'aucun homme politique de droite ou de gauche n'est susceptible de reprendre la question là où elle a été laissée en 1997, ne serait-ce que parce que l'OTAN n'est plus un sujet qui occupe le devant de la scène et surtout parce que, Jacques Chirac s'étant alors brûlé les doigts, personne n'a envie de renouveler l'expérience. Au-delà du statut de la France lui-même, d'autres divergences de fond demeurent. Ainsi, une question pourrait refaire surface, celle des relations entre l'UE et l'OTAN, qui est devenue la dernière manifestation du sempiternel problème des liens européens et transatlantiques et pour laquelle Paris s'inquiète des contraintes potentielles que le cadre de l'OTAN pourrait faire peser sur les ambitions

européennes (29). Cependant, c'est le problème de la «mondialisation» de l'OTAN qui a le plus de chances de dominer l'agenda transatlantique : la France n'a jamais été à l'aise avec l'idée, fortement soutenue par l'Administration Bush dans son second mandat et encore plus fortement par les Démocrates, que l'OTAN devrait s'impliquer au-delà de ses frontières euro-atlantiques (30); les Français restent attachés à une vision de l'OTAN centrée sur la défense collective, tandis que les Américains sont de plus en plus déterminés à en faire une organisation multi-tâches. En dernière analyse, dans le débat sur l'architecture transatlantique, les positions françaises vont perdurer, guidées plus que jamais par les ambitions européennes de la France. Il est vrai que l'«européanisation» de la position française en matière de sécurité rend la France plus «européenne» et donc moins susceptible de s'embarquer dans l'une de ses batailles solitaires contre les initiatives américaines sur l'OTAN. A l'inverse cependant, cela rend l'Europe plus «française», dans la mesure où l'établissement d'une Politique européenne de défense et de sécurité pousse les nations européennes à affirmer plus fortement leurs positions, même lorsque celles-ci entrent en contradiction avec celles de leurs alliés américains (31).

La même dynamique peut être observée au sujet de la rénovation de l'édifice multilatéral mondial : la France, comme les Etats-Unis, s'exprime ouvertement en faveur d'un élargissement du Conseil de sécurité de l'ONU, mais les intérêts qui se cachent derrière cette position commune pourraient bien rendre difficile aux deux pays de travailler ensemble à l'avenir sur ce sujet. L'utilisation de la force pour résoudre les problèmes internationaux présente un cas important de difficultés potentielles : la France a une interprétation rigoureuse du rôle du Conseil de sécurité comme seule organisation susceptible de légitimer l'usage de la force, tandis que les Etats-Unis, même sous une administration moins unilatéraliste que celle du président G. W. Bush, vont continuer à être gênés de se voir imposer des restrictions sur leur comportement par un organe comprenant des nations qui ne sont pas, aux yeux des Américains, des «démocraties».

(29) Sur la question des relations entre Union européenne et OTAN, cf. Guillaume PARMENTIER, «Europe must play a bigger part in NATO», *Financial Times*, 17 mars 2006.

(30) La prochaine administration pourrait avoir envie de pousser pour des plans de «partenariat» avec des pays tels l'Australie et le Japon et d'autres, en essayant peut-être de faire passer l'OTAN d'un «partenariat mondial» à une «adhésion mondiale». Sur ce point, cf. par exemple Ivo DAALDER / James GOLDGEIER, «Global NATO», *Foreign Affairs*, sept.-oct. 2006, pp. 105-113. Sur une échelle encore plus imaginative, cf. l'article du duo bipartisan Ronald D. ASMUS / Bruce P. JACKSON, «Does Israel belong in the EU and NATO?», *Policy Review*, fév.-mars 2005. Cf. le commentaire édifiant de la ministre de la Défense française sur ce sujet : Michèle ALLIOT-MARIE, «L'OTAN doit rester une organisation euro-atlantique», *Le Figaro*, 30 oct. 2006.

(31) Sur cette évolution, cf. Christoph O. MEYER, «Convergence towards a European strategic culture? A constructivist framework for explaining changing norms», *European Journal of International Relations*, vol. XI, n° 4, 2005, pp. 523-549.

Bien que le multilatéralisme risque de rester une pomme de discorde, les problèmes qu'il engendre pourraient s'avérer minimes par rapport aux divergences que pourraient éveiller de futures crises internationales. Dans de nombreux cas en effet, les convergences atteintes à l'occasion de certaines de ces crises n'ont pas réussi à rapprocher les analyses de chacun des deux pays à propos de la situation locale. Le potentiel de désaccord reste en conséquence considérable. Deux régions sont particulièrement notables à cet égard : le Moyen-Orient et l'Afghanistan. Contrairement à ce que pensent beaucoup d'observateurs, ce n'est pas à propos de l'Iraq que les différences les plus profondes risquent d'apparaître. La France restera inévitablement hors de tout ce qui concerne directement le maintien de l'ordre en Iraq et demeurera hostile en ce domaine à toute tentative de transfert à l'OTAN des responsabilités de la coalition menée par les Etats-Unis ; pour peu que les Américains le veuillent, ce sujet pourra rester loin de toute polémique. En revanche, une future administration démocrate pourrait en revanche rendre les choses plus difficiles si elle essayait, suivant l'avis de nombreux experts démocrates, d'«internationaliser» le maintien de l'ordre en Iraq en insistant pour mettre en place une présence militaire de l'OTAN dans ce pays.

Les difficultés potentielles les plus graves risquent en fait de se produire à propos d'autres aspects de la situation au Moyen-Orient. Le conflit israélo-palestinien va continuer à être perçu de manière très différente dans les deux capitales : les Français vont continuer à penser que la seule voie possible consiste à négocier en vue de donner plus de responsabilités aux Palestiniens, à condition que ceux-ci reconnaissent le droit d'Israël d'exister, et ils maintiendront aussi que toute politique qui transforme un peu plus les Palestiniens en victimes risque de rendre encore plus difficile et plus lointaine la perspective d'un accord de paix ; de leur côté, les Américains vont continuer à penser que la posture d'Israël résulte de préoccupations réelles en matière de sécurité et que la paix ne pourra être atteinte qu'après une conversion des Palestiniens et des autres Arabes à la «démocratie» ainsi qu'à la légitimité de la présence israélienne dans la région. Ces attitudes ne sont pas fondamentalement contradictoires, mais elles révèlent une divergence de priorités entre Paris et Washington. En outre, il ne fait aucun doute que beaucoup en France pensent qu'un accord de paix est une condition indispensable pour résoudre d'autres problèmes régionaux, tandis que ce sentiment est bien moins répandu aux Etats-Unis – bien que les choses y aient changé depuis l'époque où le discours officiel voulait que la route de Jérusalem passât par Bagdad. Cela pourrait à la suite faire éclore de futurs désaccords sur un sujet qui demeurera très important pour la France, à savoir le Liban, bien que ce point ait pour l'instant fait l'objet d'une excellente coopération avec les Etats-Unis : en coopérant avec les Américains, la principale motivation de la France réside dans sa volonté de res-

taurer puis de préserver l'intégrité du Liban; les Etats-Unis continueront de leur côté de se préoccuper principalement de la nature du régime syrien. Cette divergence pourrait bien refaire surface à mesure que la crise évoluera.

Les deux partenaires ont réussi à s'accorder sur l'Iran de manière pratique, sans qu'il y ait pour autant, là encore, convergence fondamentale de vues : selon les Américains, le problème réside – encore une fois – dans la nature du régime iranien, qui justifie principalement qu'on empêche l'Iran d'accéder à la technologie nucléaire militaire; du côté français, la première préoccupation est de préserver le Traité de non-prolifération. Il ne faut donc pas considérer la convergence de vues des deux puissances sur ce point comme un fait acquis. En outre, les troupes françaises sont maintenant une cible potentielle au Liban, ce qui pourrait facilement déclencher de vives réactions si les initiatives américaines concernant l'Iran sont perçues comme la cause des attaques du Hezbollah contre les troupes françaises. Pour ce qui est de l'Afghanistan, la détérioration continue de la situation sécuritaire dans la majeure partie du pays à l'heure où l'ISAF étend son mandat pourrait bien être annonciatrice des prochaines frictions franco-américaines : si la situation de l'Afghanistan devait se rapprocher de celle de l'Iraq, les bases de l'engagement français aux côtés de l'Amérique se verraient modifiées drastiquement, passant d'une fonction de stabilisation avec un minimum de combat (forces spéciales) à une opération de lutte contre une insurrection généralisée. En toute vraisemblance, cela pourrait faire monter les enjeux politiques et militaires, rendant l'effort commun de plus en plus difficile, en particulier à un moment où l'Amérique semble relâcher son attention envers l'Afghanistan, malgré les assurances données par Washington, et où les Européens craignent de se retrouver livrés à eux-mêmes. Les divergences des deux puissances sur d'importants problèmes internationaux resteront donc en arrière-plan, prêtes à revenir sur le devant de la scène lorsque les circonstances s'y prêteront. Cette situation rend improbable un rapprochement durable et constant.

Enfin, malgré la probable amélioration des relations à la suite des prochaines élections dans les deux pays, les structures des politiques intérieures resteront le principal facteur de désunion et le plus difficile à changer. En ce qui concerne d'abord les Etats-Unis, on a déjà souligné plus haut jusqu'à quelles extrémités les adversaires des positions françaises aux Etats-Unis peuvent aller pour vilipender la France, les Français et, de manière moins choquante peut-être, les politiques françaises. Il ne faut pas oublier que la France est le seul grand pays européen, à l'exception peut-être de la Russie, à ne pas bénéficier de la présence d'un groupe d'origine nationale organisé sur le sol américain (32). En conséquence, aucune réponse structurée de

(32) Guillaume PARMENTIER, «After the War II: France will have to pay a price», *International Herald Tribune*, 24 mars 2003.

l'intérieur de la société américaine n'est venue modérer le langage extraordinairement vil utilisé par les médias de la droite américaine contre la France, laissant la porte ouverte aux inexactitudes, aux exagérations et autres distorsions entendues ces dernières années (33). Bien sûr, les Français ont compris le problème. L'ambassadeur de France aux Etats-Unis, Jean-David Levitte, a profité de la crise de 2003 pour institutionnaliser des liens informels, se rendant compte que la France ne pouvait plus se permettre de s'appuyer uniquement sur les contacts gouvernementaux, qui s'étaient montrés insuffisants en 2002-2003, et que la position française serait renforcée par une attitude plus « proactive » dans les cercles politiques américains. Si cela rapproche la diplomatie française de celle de ses partenaires européens, l'Allemagne en particulier, cette stratégie n'a cependant à ce jour pas donné aux Français la capacité d'influence dont jouissent ses partenaires européens aux Etats-Unis. De toute façon, cet effort, bien que nécessaire, ne suffirait pas pour modifier des tendances profondément ancrées qui rendent difficile aux Français d'atteindre en profondeur leurs partenaires américains (34). Comme cela a déjà été souligné plus haut, les Français ne devraient pas se faire d'illusions : une victoire des Démocrates aux élections présidentielles de 2008 ne rendrait pas nécessairement les choses plus faciles (35).

Du côté français également, la structure de la vie politique ne fournit aucun rempart contre les assauts de l'anti-américanisme. La droite française se préoccupe principalement de tradition et de nation : cela ne pousse pas ses partisans à voir l'Amérique comme une référence ou même comme un allié naturel, ce qui serait le cas si la droite s'intéressait avant tout à la réussite économique, domaine où les Etats-Unis sont la référence mondiale. Cette approche fondamentale de la droite française peut en fait mener certains de ses partisans à adopter une position de méfiance systématique face à l'Amérique. Les responsables politiques de la gauche française sont quant à eux soucieux de promouvoir la notion d'égalité, mais leur conception de celle-ci est en désaccord avec celle qui prévaut aux Etats-Unis : la plupart des socialistes français croient en la préservation des statuts respectifs de chacun, obtenus par les différents groupes à travers la « lutte sociale », plutôt

(33) Cf. Simon SERFATY, « La France vue par les Etats-Unis : réflexions sur la francophobie à Washington », *CFE Policy Paper*, 15 nov. 2002, sur le site Internet www.cfe-ifri.net; Simon SERFATY, « Querelle permanente : réflexions sur la francophobie aux Etats-Unis », *Annuaire français de relations internationales*, vol. IV, 2003. Cf. également Justin VAÏSSE, « Merci for the French correction », *The Washington Post*, 15 fév. 2003; Justin VAÏSSE, « American francophobia takes a new turn », *French Politics, Culture & Society*, été 2003.

(34) Dans un véritable retournement copernicien du *modus operandi* du Quai d'Orsay, l'ambassade de Washington a créé un poste d'attaché au Congrès occupé par un ancien employé du Congrès de nationalité américaine; un « caucus » français a été établi à la fois à la Chambre et au Sénat, ce qui a provoqué une augmentation spectaculaire des visites de congressistes à Paris ces dernières années; les Consuls français ont été encouragés à poursuivre leur spécialisation fonctionnelle et à rester bien plus actifs qu'ils l'ont été dans le passé en matière de relation avec les élites locales. Entretiens personnels des auteurs.

(35) Thierry CHOPIN / Bruno TERTRAIS, « Washington restera Washington », *Le Monde*, 6 nov. 2006.

qu'en un système souple fondé sur l'égalité des chances. Cela se traduit par une grande méfiance à l'égard des Etats-Unis, trop souvent assimilés à la mondialisation et à ses démons par les responsables politiques et intellectuels de gauche.

Par conséquent, à la différence de ce qui existe en Allemagne ou au Royaume-Uni, aucune fraction significative du monde politique français n'a investi massivement dans une relation forte avec l'Amérique. Une position proaméricaine n'est naturelle que pour un petit groupe d'hommes politiques français centristes, duquel un seul Président de la République est issu, Valéry Giscard d'Estaing – qui, comme on l'a vu plus haut, a fini par revenir sur son «proaméricanisme». Certes, la plupart des hommes politiques raisonnables reconnaissent qu'il vaut mieux, pour des raisons pratiques, ne pas entrer en collision frontale avec les Etats-Unis, puisque de telles disputes avec la première puissance mondiale affaiblissent la capacité de la France à atteindre ses objectifs et, comme nous l'avons évoqué auparavant, tend à diviser l'Union européenne (UE), à la laisser sur la touche et à lui enlever toute influence sur les questions internationales les plus importantes. Les dirigeants français ont ainsi appris quelle était la limite à ne pas dépasser, mais cela ne suffit pas à imposer une contrainte politique véritable, comparable à celle qui existe chez les partenaires européens de la France, et cela ne crée évidemment pas non plus une incitation à adopter des positions «proaméricaines».

Bien sûr, on l'a dit, le jugement de l'opinion publique française sur la politique étrangère américaine n'est plus unique en Europe. Reste qu'il est bien plus facile politiquement en France de critiquer l'Amérique que de la soutenir : il est risqué pour un responsable politique de mettre en avant son soutien envers une relation étroite avec Washington et d'insister sur les réussites, et pas seulement sur les limites, de la société américaine. Or, il n'est pas de pays dans lequel un homme politique préférera emprunter un chemin miné lorsqu'une voie plus facile s'ouvre à lui – cela est naturellement vrai en France comme ailleurs. La presse et les médias français suivent la même voie : la grande majorité des articles et des programmes sur l'Amérique insistent sur les maux de la société américaine (le racisme, les inégalités, la violence), sans couvrir ses réussites dans les mêmes proportions. Cela est même largement vrai au sein du petit groupe des experts français des Etats-Unis. Tous ces éléments rendent difficile une politique de rapprochement qui aille au-delà du minimum immédiatement nécessaire pour la conduite de la politique étrangère – un minimum qui pourrait même être bien vite oublié si les deux pays se retrouvaient à nouveau dans deux camps opposés sur une question politiquement sensible. Il serait donc déraisonnable de s'en remettre excessivement aux signaux positifs de ces derniers mois, tels que ceux envoyés par Nicolas Sarkozy et Dominique Strauss-Kahn, qui ont professé au début de la campagne pour les élections présidentielles, chacun à sa

manière, une admiration sincère pour les États-Unis, mais qui doivent tous deux évoluer dans un environnement où il est peu avantageux d'être considéré proaméricain (36). Cet état de fait impose bel et bien de fortes contraintes sur les comportements politiques français (37).

LA FIN DU « MODÈLE HISTORIQUE » ?

Quel que soit l'effet positif qu'on peut raisonnablement attendre des évolutions électorales à venir dans les deux pays, les relations franco-américaines vont vraisemblablement poursuivre leur cours cyclique. Il y a certes quelque chose de paradoxalement réconfortant dans la persistance de ces cycles : puisqu'on considère généralement ces relations comme robustes dans la longue durée malgré une succession de hauts et de bas, il serait en effet tentant de miser sur la continuation de ce modèle, assurant par là même un avenir globalement positif à ces mêmes relations. Cependant, cela serait largement une illusion : une telle continuité formelle cacherait en effet les profonds changements sous-jacents qui sont aujourd'hui à l'œuvre et paraissent de nature à affecter la relation de manière fondamentale, voire à confiner au passé le « modèle historique » des relations franco-américaines.

Un premier facteur de changement est l'apparente symétrie relative qui a longtemps caractérisé ces relations semble être un fait du passé. Les États-Unis sont évidemment une puissance bien plus significative que la France depuis la Première Guerre mondiale, mais l'inégalité entre les deux partenaires s'est récemment creusée encore davantage. Tandis que le rapport de puissance entre les deux pays semblait s'être stabilisé pendant la dernière période de la Guerre froide, l'écart n'a pas cessé de se creuser au cours des quinze dernières années : alors que le rapport entre les deux pays était de 1 à 4 en termes de population et 1 à 5 en termes de PNB en 1974, il était respectivement en 2004 de 1 à 5 et 1 à 6 (38). Ce changement est peut-être cyclique – les tendances démographiques et économiques sont par nature soumises à des renversements imprévisibles –, mais peser un cinquième ou un sixième des États-Unis fait une grande différence.

(36) L'ancien Premier ministre socialiste Laurent Fabius a utilisé le mot « caniche » pour qualifier Sarkozy après sa visite à Washington et sa rencontre avec le président Bush : « nous n'avons pas besoin à la tête de l'Etat de quelqu'un qui se fixe comme programme d'être le futur caniche du Président des États-Unis » (propos tenus au meeting socialiste de Lens, le 16 septembre 2006). Le Premier ministre de Villepin et le président Chirac ont également critiqué l'attitude de Sarkozy : cf. l'interview de Jacques Chirac sur *Europe 1*, le 18 septembre 2006, dont la transcription est disponible sur le site Internet www.elysee.fr/elysee/elysee/fr/francais/interventions/interviews_articles_de_presse_et_interventions_televees/2006/septembre/interview_du_president_de_la_republique_sur_europe1.60502.html.

(37) Pour une analyse utile et mesurée, cf. Sophie MEUNIER, « The distinctiveness of French anti-Americanism », in Peter J. KATZENSTEIN / Robert O. KEOHANE (dir.), *Anti-Americanism in World Politics*, Cornell University Press, Ithaca, 2007.

(38) Estimation basée sur les chiffres fournis par l'*OECD Factbook 2006 : Economic, Demographic and Social Statistics*, OECD, 2006, disponible sur le site Internet oberon.sourceoecd.org/v1=2147891/cl=11/nw=1/rpsv/factbook.

La perception de la relative stagnation française et même européenne par rapport au dynamisme américain de ces quinze dernières années a en outre renforcé cette impression d'un déséquilibre aggravé. Pourtant, le problème est plus qualitatif que quantitatif. Pendant la Guerre froide, le différentiel de puissance entre les deux pays était compensé, au moins dans une certaine mesure, par une série de facteurs égalisateurs tels que la possession d'armes nucléaires, le siège permanent au Conseil de sécurité de l'ONU et les droits et responsabilités partagés au sujet de l'Allemagne; même si la France n'était qu'une puissance moyenne par rapport à la superpuissance américaine, les deux pays appartenaient aux mêmes «clubs». Aujourd'hui, même si certains de ces clubs existent toujours formellement, les bénéfices attachés au statut de membre de ceux-ci ont été considérablement réduits. Les Français sont au demeurant bien placés pour savoir que l'«*hyperpuissance*» américaine forme un club à elle toute seule – n'est-ce pas l'un d'entre eux, Hubert Védrine, qui a inventé l'expression? – un fait destiné à transformer profondément la relation avec ses partenaires par rapport à ce qu'elle était dans les dernières décennies du vingtième siècle.

Peut-être encore plus fondamentalement, l'importance réciproque que chacun des deux pays se porte est aussi condamnée à diminuer dans le monde de l'après-Guerre froide et plus encore de l'après-11 septembre. Du côté américain, l'attention auparavant portée à la France était surtout corrélée aux intérêts et à l'implication américaine dans les affaires européennes, pour lesquelles la France était un élément-clef. Avec la transformation de l'Amérique en une puissance de plus en plus «mondiale» et, partant, de moins en moins «européenne», la France est condamnée, presque mécaniquement, à perdre une part significative de son intérêt aux yeux des Etats-Unis. A l'inverse, l'intérêt français pour le maintien de bonnes relations avec les Etats-Unis dans la seconde moitié du vingtième siècle reflétait principalement son inquiétude pour la sécurité de l'Europe, que seule l'Amérique – même aux yeux du général de Gaulle – pouvait garantir. Aujourd'hui, avec une équation de sécurité européenne radicalement différente et donc une implication américaine fortement réduite, la réalité est que la France et, de fait, l'Europe ont bien moins besoin d'une garantie américaine. Ces changements, combinés avec l'asymétrie croissante de la relation, mèneront probablement à une diminution des intérêts stratégiques communs à la France et aux Etats-Unis.

Cela est d'autant plus vrai qu'un deuxième facteur fondamental entre en jeu : les changements qui se déroulent aux niveaux européen, transatlantique et mondial. Pendant près d'un demi-siècle après la Déclaration Schuman du 9 mai 1950, la construction européenne a été un facteur unificateur pour la France et les Etats-Unis : la première était le protagoniste principal du projet au sein de l'Europe et les seconds son plus fidèle soutien à l'extérieur; les deux pays reconnaissaient donc l'importance vitale de

l'autre pour le projet européen, ce qui a fourni le terrain d'entente central de leur relation. Cela risque bientôt de ne plus être le cas : malgré tous les efforts de George W. Bush depuis 2005 pour surmonter les doutes sur l'engagement américain en faveur de l'unification européenne, il est clair que le projet ne fait plus partie des priorités actives de Washington ; en outre, le rejet, en 2005, du Traité constitutionnel européen ne peut être vu par les Etats-Unis que comme une preuve supplémentaire de la diminution du *leadership* de la France en Europe. Cela provoquera inévitablement une diminution de l'importance de la relation bilatérale.

De la même manière, la relation franco-américaine devrait perdre beaucoup de sa centralité dans le cadre transatlantique. Au-delà de crises récurrentes depuis sa « création », l'Alliance atlantique s'était révélée un autre facteur unificateur d'importance entre les deux pays. Malgré ses doutes sur la possibilité de faire vraiment confiance aux Etats-Unis, la France a toujours vu l'engagement américain dans l'OTAN comme essentiel. De leur côté, les Etats-Unis ont toujours vu la France comme une alliée-clef, aussi difficile soit-elle. Malgré leurs multiples altercations, la France et les Etats-Unis ont donc été, depuis le général de Gaulle, des protagonistes majeurs à l'intérieur de l'OTAN, précisément du fait de leur opposition constante ; en représentant systématiquement les deux extrémités du spectre transatlantique, ils étaient la clef de l'unité et de la cohésion de l'Occident, avec de multiples illustrations, de la crise de Cuba à celle des FNI. Cependant, dans la mesure où l'OTAN perd sa position dominante dans les priorités américaines et où l'Alliance devient un organe beaucoup moins structuré que pendant la Guerre froide et l'immédiat après-Guerre froide, la relation entre les deux pays dans ce cadre devrait à plus ou moins brève échéance cesser d'être la référence en matière transatlantique, comme elle l'était lorsque ils exprimaient des positions opposées mais finalement complémentaires (39).

Or, les Français ne peuvent pas espérer voir ce schéma ancien transposé de la scène transatlantique à la scène mondiale. Il sera bien sûr tentant, pour la France, de continuer à agir dans les années à venir ainsi qu'elle le faisait auparavant, comme un *challenger* des Etats-Unis, incarnant, selon l'expression chère au président Chirac, une vision « *multipolaire* » du système international, opposée à la propension américaine à l'« *unipolarité* ». Cependant, la relation franco-américaine ne saurait évidemment devenir la relation de référence au niveau mondial, ce qui restaurerait une certaine symétrie entre les deux pays (40) : non seulement il serait fantaisiste de croire que la France pourrait prendre la tête du mouvement de ceux qui rejettent

(39) Sur ce sujet, cf. Guillaume PARMENTIER, « Redressing NATO's imbalances », *Survival*, vol. XLII, n° 2, été 2000, pp. 93-112.

(40) Cela fait référence à ce que Stanley Hoffmann a un jour décrit comme l'« *ascenseur* » (sur le thème des politiques conduites par de Gaulle dans les années 1960), c'est-à-dire que la confrontation avec les Etats-Unis servait à élever le statut de la France : cf. Stanley HOFFMANN, *Decline or Renewal? France since the 1930s*, Viking, New York, 1974.

un monde unipolaire et ont envie d'un monde multipolaire, mais les événements récents ont montré ce qu'il en coûte d'entrer en confrontation directe avec l'«*hyperpuissance*».

Il existe au demeurant un troisième facteur de changement, tout aussi fondamental, dans la relation franco-américaine : la nature évolutive des crises internationales et leur impact sur la relation bilatérale. Pendant la Guerre froide, les divergences franco-américaines, aussi disruptives qu'elles aient pu être, ont toujours été surmontées par le simple fait que ces disputes n'ont jamais touché les questions vitales ; à l'inverse, lorsque les questions vitales étaient en jeu, il n'y avait pas de véritable confrontation. On pourrait qualifier ce phénomène caractéristique des relations franco-américaines de «paradigme de Cuba», par référence à la crise des missiles en octobre 1962 : il faut se souvenir que le président John F. Kennedy ayant envoyé son Secrétaire d'Etat, Dean Acheson, apporter au général de Gaulle la preuve du déploiement de missiles soviétiques sur l'île des Caraïbes, ce dernier avait refusé avec emphase d'examiner ces documents avant d'engager entièrement la France aux côtés de Washington, affirmant à son interlocuteur que la parole du Président des Etats-Unis lui suffisait. Cette anecdote est restée par la suite au cœur de l'argumentation gaulliste chaque fois qu'une confrontation avec Washington commençait à prendre forme – ainsi, lorsque le général de Gaulle décida de retirer la France de la structure intégrée de l'OTAN en 1966, il insista sur le fait que la France ne remettait pas en question «*l'essentiel*» de l'Alliance, mais seulement «*l'accessoire*». Cette thèse a continué d'être utilisée bien après la Guerre froide, comme le rappelle un des discours de Jacques Chirac en 1996, au lendemain de la crise bosniaque et alors qu'il espérait «normaliser» les liens de la France avec l'OTAN trente ans après la décision du général de Gaulle : «*comme le disait le général de Gaulle voici trente ans, le meilleur allié des Etats-Unis n'est-il pas celui qui sait parfois leur dire non ? Mais nous savons, dans les moments difficiles, pouvoir compter l'un sur l'autre. Et nous savons, quand l'essentiel est en jeu, avancer de concert, exercer ensemble les responsabilités que nous confèrent l'Histoire*» (41).

La question bien sûr est de savoir si cette même thèse peut encore être soutenue aujourd'hui. Le cadre de la Guerre froide – la menace soviétique ressentie – fournissait de puissants contrepoids à l'attitude de tout partenaire occidental ; chacun savait quelles étaient les limites à ne pas dépasser. Ces contraintes ont disparu, mais les alliés occidentaux n'ont pas cherché à les remplacer par un cadre qui aurait conditionné de la même manière leurs comportements. Telles sont les leçons de la crise iraquienne : il ne peut plus y avoir de consensus sur la définition des frontières de «*l'essentiel*» et de

(41) Toast porté par le président Jacques Chirac à l'occasion du dîner d'Etat offert par le Président des Etats-Unis et Mme William J. Clinton, Washington, 1^{er} février 1996, disponible sur le site Internet www.elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/discours_et_declarations/1996/janvier.

«*l'accessoire*». C'est précisément la raison pour laquelle la crise de 2003 a été si dévastatrice pour les relations franco-américaines et transatlantiques : tandis que les Français étaient sincèrement convaincus que leur opposition frontale à l'invasion menée par les Etats-Unis, allant même jusqu'à une opposition déclarée au Conseil de sécurité de l'ONU, n'affectaient pas «*l'essentiel*», les Américains n'étaient pas moins sincèrement convaincus de l'inverse, ne serait-ce que parce qu'ils croyaient que leurs intérêts vitaux étaient en jeu. Et même si l'Histoire semble avoir montré qu'ils ont eu tort, il serait pour le moins imprudent de croire que le même scénario ne pourrait pas se reproduire au cours de prochaines crises.

En définitive, la raison principale de la dernière crise franco-américaine et transatlantique réside dans le fait que les intérêts communs aux deux pays ont diminué de manière significative depuis la chute du Mur de Berlin. Cela ne veut certes pas dire qu'il ne se produira plus de graves problèmes internationaux de nature à affecter la sécurité des alliés transatlantiques à des niveaux d'intensité comparables à l'avenir. L'évolution du Moyen-Orient et la prolifération des armes de destruction massive, pour ne rien dire d'une attaque terroriste majeure, pourraient facilement former des circonstances où les intérêts communs seraient certains, voire évidents. La question est de savoir si, en de telles circonstances, les alliés seraient capables de s'accorder sur les priorités et, plus encore, de se donner la capacité de travailler ensemble lorsque le besoin s'en ferait sentir. La clef en sera le maintien d'un dialogue sérieux à travers l'Atlantique, en particulier là où cela a toujours été le plus difficile, entre Washington et Paris.

* *
*

La relation franco-américaine ne sera plus jamais la relation de référence qu'elle fut dans le passé. Elle restera néanmoins un élément significatif dans un environnement transatlantique de plus en plus complexe et volatile. Certaines habitudes devront changer; il faut en particulier éviter deux tentations, celle de l'optimisme excessif en période de réconciliation et celle de l'accablement excessif en période de crise. Trois conclusions doivent à cet égard être tirées.

Premièrement, afin de conserver la possibilité de travailler de concert en cas de besoin, la France et les Etats-Unis doivent dépasser les grandes visions qu'ils ont souvent brandies pour justifier certains des gestes les plus marquants de leur politique étrangère. La relation franco-américaine n'est jamais aussi efficace que lorsqu'elle se concentre sur la résolution de problèmes pratiques; lorsqu'il est évident que les deux nations ont un intérêt commun, elles travaillent ensemble de manière extrêmement efficace. Ce nouveau pragmatisme, s'il voit le jour, devrait être renforcé par la relève

qui devrait avoir lieu en France en 2007. Cependant, pour être durable, cette évolution se devra d'être menée en parallèle à Washington.

La deuxième conclusion est que, au-delà des vicissitudes de l'Union européenne, les nations européennes ont de multiples problèmes en commun. Cela est évident dans de nombreux domaines, mais avec la présidence de G. W. Bush, cela s'est incontestablement vérifié dans les questions de sécurité internationale : une réaction commune aux Européens face à une Amérique changée s'est manifestée pour la première fois. Or, il est probable que ce phénomène soit appelé à perdurer. Cette européanisation ouvre une occasion pour Paris et Washington d'aller au-delà des attitudes dictées par la volonté d'apparaître, par la simple posture. Toutefois, si les Européens se solidarisaient sur une base hostile à la politique américaine, par exemple sous l'effet d'une politique américaine perçue comme hostile ou excessive, cela pourrait rendre l'ensemble de la relation transatlantique moins facile à gérer que par le passé. Bien sûr, il restera des expressions différentes, fruits inévitables du fait que les cultures politiques française – et maintenant européenne – et américaine sont fortement distinctes, qui vont perdurer, mais ces questions d'expression ne devraient pas bloquer la coopération en lui imposant des bornes rigides .

Ce qui conduit à une troisième conclusion : il faut, comme le souligne volontiers Hubert Védrine (42), accepter les différences transatlantiques et apprendre à vivre avec elles. Les partenaires des deux côtés de l'océan Atlantique, maintenant conscients que leurs intérêts communs ne sont plus aussi permanents et puissants qu'ils l'ont été dans le passé, doivent accepter le fait inévitable qu'il y aura parfois de sérieux désaccords entre eux. Essayer de parvenir coûte que coûte un accord aura pour effet probable d'envenimer les disputes. Les désaccords ne devraient pas empêcher les deux partenaires de se retrouver lorsque le besoin s'en fera sentir. C'est pourquoi les Etats-Unis ne peuvent plus attendre de leurs amis un soutien aveugle. C'est également pourquoi la France ne peut plus tenir pour acquis qu'une critique virulente de la politique des Etats-Unis dans un domaine n'aura pas de conséquences négatives sur d'autres dossiers. Ce qui est vrai en l'occurrence des relations franco-américaines l'est également dans les grands traits des relations transatlantiques. Reconnaître ces évolutions et y conformer sa politique permettraient aux deux partenaires d'empêcher leurs divergences de dégénérer en confrontations féroces. Si Paris et Washington n'adaptent pas leur attitude à cette nécessité, c'est un avenir sombre qui se profile pour la cohésion du monde occidental.

(42) Cf. par exemple Hubert VÉDRINE, « Que faire avec les Etats-Unis ? », *Le Figaro*, 16-17 oct. 2004.

ANNEXES

Approbation de Jacques Chirac depuis 2001

Question posée : « Etes-vous satisfait ou mécontent de Jacques Chirac comme Président de la République ? »

	<i>Satisfait</i>	<i>Mécontent</i>	<i>Ne sait pas</i>
Octobre 2006	38 %	61 %	1 %
Octobre 2005	38 %	61 %	1 %
Octobre 2004	41 %	56 %	3 %
Octobre 2003	49 %	48 %	3 %
Mars 2003	67 %	27 %	6 %
Octobre 2002	57 %	37 %	6 %
Avril 2002	47 %	48 %	5 %
Sept. 2001	62 %	30 %	6 %
Juin 2001	61 %	33 %	6 %

Source : IFOP/Journal du Dimanche

Approbation de George W. Bush depuis 2001

Question posée : « Do you approve or disapprove the way George W. Bush is handling his job as president ? » (« Approuvez-vous ou désapprouvez-vous la manière dont George W. Bush mène son travail de président ? »)

	<i>Approuve</i>	<i>Désapprouve</i>	<i>Pas sûr</i>
Octobre 20-22, 2006	37 %	58 %	4 %
Octobre 21-23, 2005	42 %	55 %	3 %
Octobre 22-24, 2004	51 %	46 %	3 %
Octobre 24-26, 2003	53 %	42 %	5 %
Mars 29-30, 2003	71 %	26 %	3 %
Octobre 21-22, 2002	67 %	28 %	5 %
Avril 22-24, 2002	77 %	17 %	6 %
Sept. 21-22, 2001	90 %	6 %	4 %
Juin 11-17, 2001	55 %	33 %	12 %

Source : Gallup Poll